

# Master professionnel

## Pratiques et politiques locales de santé

### Responsable

Michel Castra, Maître de conférences en sociologie

[michel.castra@univ-lille1.fr](mailto:michel.castra@univ-lille1.fr)

### Coordination

Laurent Plancke, Maître de conférences associé

[laurent.plancke.lille1@orange.fr](mailto:laurent.plancke.lille1@orange.fr)

### Public

- Titulaires d'une 1<sup>ère</sup> année de master (ou maîtrise) en sciences sociales, sciences politiques ou sciences humaines...
- Professionnels des champs sanitaires et sociaux (avec validation des Acquis de l'Expérience).

### Procédure de sélection

L'accès au master professionnel (M2) est soumis à l'évaluation d'un dossier de candidature (lettre de motivation, CV, copie des diplômes et fiche d'inscription) et à un entretien par le jury d'admission.

Dates limites de remise des dossiers : 19 juin et 17 septembre 2007.

### Contexte de la formation

Le Master professionnel Pratiques et politiques locales de santé entend répondre aux besoins particulièrement importants de cadres et d'experts au niveau local (régions, départements, communes ...) capables de définir et mener des politiques de santé territorialisées innovantes.

### Objectifs pédagogiques

La formation vise à donner des informations sur les processus de production de la santé, à acquérir la maîtrise des cadres conceptuels permettant d'analyser les pratiques sociales qui influent sur l'état de santé.

S'appuyant sur les acquis méthodologiques en sciences sociales, les futurs professionnels devront être capables d'effectuer des enquêtes en population, de produire des analyses sur les organisations, les réseaux

d'acteurs, les actions en santé, de faire de l'analyse de données provenant d'enquêtes ou de fichiers internes des organismes, et d'établir des diagnostics de situations locales.

En tant que formation professionnelle terminale, le master PPLS a ainsi pour objectif de développer des compétences dans la conception et la mise en oeuvre de programmes d'action.

Son but est de former des spécialistes dans l'intervention dans le domaine des politiques locales de santé.

### Durée et organisation des cours

En **formation initiale** : d'octobre 2007 à septembre 2008. 24 semaines de cours et 18 semaines de stage

En **formation continue** : d'octobre 2007 à septembre 2009

- Année 1 : 12 semaines de cours
- Année 2 : 12 semaines de cours et 18 semaines de stage

### Contenu de la formation

#### UE 1 Disciplinaire spécialisée (9 ECTS)

- Pratiques de santé et relations profanes – professionnels
- Transformation des professions de santé

- Les représentations sociales de la santé

#### UE 2 Territoires et santé (5 ECTS)

- L'organisation territoriale de la santé
- Émergence de la santé dans les politiques de la ville
- Initiatives territoriales de santé

#### UE 3 Sociologie de la santé (4 ECTS)

- Cours spécialisé de master 1, master 2 ou séminaire doctoral

#### UE 4 Politiques de santé spécialisées (8 ECTS)

- Toxicomanie
- Santé mentale
- Personnes âgées
- Santé au travail
- Santé des enfants et des jeunes
- Populations défavorisées

#### UE 5 Outils

- Mise à niveau informatique
- Techniques documentaires
- Introduction à la gestion et à la comptabilité

#### UE 6 Méthodes d'intervention et d'évaluation (9 ECTS)

- Conduite de programmes et de projet : diagnostic local, programmation, gestion financière, évaluation

- Prévention et éducation à la santé
- Analyse et mobilisation des systèmes locaux d'acteurs

#### UE 7 Méthodes avancées (5 ECTS)

- Identification et utilisation des données disponibles en santé
- Analyses de données

#### UE 8 Stage d'application et rapports de stage (20 ECTS)

### Débouchés

Une étude annuelle sur le devenir des étudiants diplômés établit avec précision le taux de placement et les emplois occupés. Il s'agit de postes de :

- Chargés de missions ou de projets en santé en collectivités territoriales
- Coordinateurs de programmes locaux ou territoriaux de santé, de réseaux de santé
- Conseillers et chargés de projets de santé dans les comités d'éducation pour la santé
- Cadres en charge de la prévention en caisse régionale ou primaire d'assurance maladie
- Responsables de la santé au sein d'associations ou d'organismes fédératifs (FNARS, URIOPSS ...)

### Renseignements

Master professionnel PPLS

Université de Lille 1

Institut de Sociologie et d'Anthropologie.

Cité scientifique - Bâtiment SH3 - 59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Contact : Martine Pichon

☎ 33(0)3 28 77 84 19

master-ppls@univ-lille1.fr